

Jeux vidéo

GRÈVE CHEZ UBISOFT

Durant les derniers mois ont eu lieu les premières NAO sur les salaires chez Ubisoft. Ces négociations se sont avérées un échec : la direction proposant un montant d'augmentation à la fois inférieur à l'inflation de cette année et inférieur à l'année dernière (une année financièrement difficile pour le groupe).

Les trois syndicats CFE CGC, STJV et Solidaires Informatique ont appelé à la grève le 14 Février. La grève a été largement suivie, avec 700 employé-es sur la France (sur 4000 environ) et plus de 40 % de grévistes sur certains services. C'est une victoire dans ce secteur qui n'a l'habitude ni des grèves, ni des mouvements sociaux. Fort de ce succès, l'intersyndicale prépare la suite pour renforcer le rapport de force dans les mois à venir.

HARCÈLEMENT SEXUEL SYSTÉMIQUE CHEZ UBISOFT

Durant l'été 2020, une vague de témoignages sur Twitter et des articles de presse (*Libération* notamment) accusaient l'entreprise d'entretenir une culture toxique et sexiste, avec un harcèlement moral et sexuel endémique et un « mur des RHs » qui couvre les faits pour des raisons de rentabilité financière et d'entre-soi masculin.

Solidaires Informatique déposait plainte au pénal pour harcèlement sexuel institutionnel en juillet 2021 contre plusieurs cadres, les RHs qui les ont protégé, et l'entreprise en tant que personne morale. Cette plainte se veut une avancée de droit. Nous visons à faire reconnaître par le tribunal l'existence d'un harcèlement sexuel institutionnel, au même titre que le procès France Télécom a fait reconnaître l'existence d'un harcèlement moral institutionnel. Le procès a été fixé en mars 2025. Trois cadres sont actuellement poursuivis par le parquet. Solidaires Informatique s'est porté partie civile pour poursuivre l'entreprise.

La Poste

PREMIÈRE SEMONCE LE 15 FÉVRIER, VERS UNE GRÈVE RECONDUCTIBLE EN AVRIL !

→ Moins de 1600€ après 20 ans d'ancienneté, ça vous branche ?
Devenez facteur-ices, La Poste recrute !
Ça pourrait être le message de la direction, particulièrement détendue pour ces nouvelles négociations salariales.
Morceaux choisis :
« Les salaires sont attractifs, bien

au-dessus du marché et c'est pour cela que des gens viennent travailler à La Poste et y restent ».
« Les fonctionnaires de La Poste touchent déjà des primes que la fonction publique ne touche pas. Nous n'avons pas à leur verser une prime pouvoir d'achat ». Sur Mayotte et les DOMs en général : « Vu le climat,

ils font des économies de chauffage ».
Les premières propositions de revalorisation de salaires (2%) sont particulièrement méprisantes. Les revenus des postier-es ont baissé ces dernières années et cela pourrait être de même en 2024. Depuis le 6 février, plusieurs débrayages de sites postaux ont

eu lieu, en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône et dans plusieurs Plateformes Industrielles du Courrier. Comme la CGT, Sud PTT a appelé à une journée de grève et d'actions le 15 février, jour où la direction présentait ses nouvelles propositions. Nous revendiquons une augmentation générale de 300€ nets par mois,

Prestataires de services du secteur tertiaire

CENTRES D'APPELS, ACCUEIL, PRESTATAIRES... LE PATRONAT FUIT LES GRÉVISTES !

Le 23 janvier dernier, les salarié-es de la convention collective P2ST (Prestataires de Services du Secteur Tertiaire), étaient appelé-es par l'intersyndicale nationale (CFDT, CFTC, CGC, FO, CGT et SUD-Solidaires) à se mettre en grève. La mobilisation a été massive dans l'ensemble des secteurs de la convention collective. Dans l'accueil, pourtant constitué de salarié-es très isolé-es, la grève a été sans doute la plus forte de l'histoire de ce secteur. Dans plusieurs centres d'appels, le taux de grévistes a dépassé les 50%...

Si nous ne devons prendre qu'un indicateur pour mesurer la réussite de la mobilisation, il suffirait de prendre celui du niveau d'énerverment du patronat lors des dernières réunions de notre convention collective. Le 23 janvier, il a tout simplement annulé la réunion de négocia-

tion après deux changements de salle, histoire sans doute de jouer à cache-cache dans Paris pour éviter le rassemblement des grévistes. Une nouvelle réunion a été organisée le 2 février, enfin presque, puisque les syndicats patronaux ont fait le choix de tenir en introduction des débats, un discours méprisant et agressif allant jusqu'à remettre en cause les facultés intellectuelles des syndicats. Ce qui a fait dévier la réunion sur une série de réponses et a débouché sur le départ de l'ensemble des syndicats de salarié-es présents. Le patronat ayant fait le choix de maintenir sa « proposition » qui ne répond en rien aux attentes de l'intersyndicale d'autant plus qu'elle est identique à celle refusée en septembre dernier, **une nouvelle journée de grève, le 13 mars a été annoncée par l'intersyndicale avec d'ici là quelques actions.**

un salaire minimum à l'embauche de 1800€ nets, un treizième mois et l'instauration d'un congé menstruel/hormonal. Cette première journée était un point d'appui pour construire et élargir la mobilisation, y compris en inter-

syndicale, **vers une grève reconductible à partir du 2 avril**. Nous continuerons à marteler qu'il faut en finir avec l'austérité salariale, la dégradation des conditions de travail et les suppressions d'emplois. En deux ans,

15 500 emplois ont été supprimés. S'attaquer aux conditions de travail des postier-es c'est aussi s'attaquer au service public postal. Moins de postier-es c'est moins de tournées de facteur-ices et moins de bureaux de Poste. Aujourd'hui

il reste moins de 7700 bureaux, contre plus de 16 000 il y a 20 ans ! **Sans réaction des postier-es, la direction ne va pas se calmer. Le 8 mars, le 2 avril et après, organisons la riposte !**

MIRANDE : FACTEUR-ICES EN LUTTE !

→ Les postier-es du centre courrier de Mirande (Gers) sont en grève depuis le 30 janvier, pour leurs emplois, conditions de travail et le service public postal. Ils et elles s'opposent à la mise en place d'une nouvelle organisation de travail, supprimant 4 emplois, soit près de 20% des effectifs. C'est l'ensemble des collègues qui sont mobilisé-es depuis maintenant 23 jours pour dénoncer les choix stratégiques de La Poste, dictés par le profit à tout prix. La direction locale est prête à tout pour tenter de casser cette

grève, comme faire croire que la mobilisation serait illégale ! Si jusqu'ici la direction refuse d'entendre leurs revendications, les collègues reçoivent un soutien sans faille des usager-es et élu-es de Mirande et communes alentour. Le 22 février les facteur-ices de Mirande vont rencontrer leurs collègues de Vic-Fezensac. Ces dernier-es vont être prochainement touchés par une réorganisation qui aura des conséquences néfastes. Les facteur-ices de Mirande, uni-es par cette lutte ne lâcherons pas !

Pour soutenir la grève :

Chèque à l'ordre du Syndicat SUD PTT GERS (mention solidarité facteurs factrices de MIRANDE au verso du chèque), à retourner à l'adresse SUD PTT GERS 1 impasse Fermat 32000 AUCH

Éducation nationale

LA FORTE MOBILISATION CONTRAINT LA MINISTRE AU DÉPART

Les réformes Blanquer ont mis au jour le projet idéologique du gouvernement de Macron pour l'école : celui d'une école à deux vitesses. Pour le gouvernement, le rôle de l'école est d'évaluer pour trier et sélectionner. C'est le sens des réformes des lycées et de Parcoursup. Gabriel Attal a voulu poursuivre cette politique en s'attaquant au collège avec sa réforme «Choc des savoirs» dans un contexte de fort mécontentement des personnels de l'Éducation nationale en raison de la dégradation de leurs conditions de travail et de l'absence de vraies revalorisations salariales. Le «Choc des savoirs» impose une série de mesures de ségrégation sociale et scolaire : groupes de niveau, sélection à l'entrée du lycée...

l'école publique ont mis le feu aux poudres : **les personnels ont répondu très fortement en se mobilisant par la grève** d'abord le 1^{er} février à l'appel d'un arc intersyndical très large (FSU, UNSA éducation, Fnec-FP-FO, Sgen-CFDT, CGT éducation, SUD éducation) puis le 6 février pour les personnels essentiellement des collèges à l'appel du Snes-FSU, de la CGT éducation et de SUD éducation.

Cette mobilisation qui a obtenu le départ de la ministre montre à quel point une unité syndicale large et combative permet de taper fort, de construire des grèves majoritaires, contexte indispensable à la construction de grèves reconductibles pour gagner.

Ces mesures, tout comme le redoublement imposé, visent à faire peser sur les élèves en difficulté toute la responsabilité de leur échec scolaire. Attal a tenté de faire de l'hétérogénéité des classes un problème alors que c'est bien le manque de moyens pour faire réussir les élèves, qu'importe leurs difficultés, qui pose problème dans l'école.

La réforme «Choc des savoirs» est à présent en suspens, le ministère mesure à quel point la mise en œuvre des groupes de niveau sera rendue impossible dans les collèges en raison de l'absence d'adhésion des personnels.

La nomination d'Oudéa-Castéra et ses propos dénigrants sur

Les deux journées de grève de février ont renforcé la combativité des personnels prêts à monter d'un cran le 19 mars et les jours qui suivent.

SNCF

LE RAPPORT DE FORCE MONTE EN PUISSANCE, LES GRÈVES RISQUENT DE S'ÉTENDRE

Ces derniers jours, la fédération SUD-Rail a refait la démonstration que le syndicat est l'outil légitime dont se dotent les travailleuses et travailleurs. Après un conflit chez les contrôleurs/ses le weekend dernier, c'est au tour des cheminot-es de la circulation de passer à l'action. Ces deux mobilisations catégorielles et nationales font suite à une stratégie revendicative initiée depuis 2022 ; nous sommes loin de la surenchère syndicale comme certain-es voudraient le faire croire.

Les revendications centrales reposent sur des questions d'emploi, de conditions de travail et de rémunération. Le conflit chez les contrôleurs/ses a été très puissant grâce au travail des équipes militantes sur le terrain et à la décision de la fédération SUD-Rail d'associer le Collectif National des ASCT à l'élaboration des revendications et de la stratégie d'action. Un syndicalisme avec les salarié-es et non à la place de.

La direction SNCF – soutenue par le gouvernement – a fait le choix de l'affrontement social. Elle refuse de céder aux revendications de ces deux catégories de personnel par peur que cela montre la voie à d'autres professions à la SNCF. C'est un calcul très dangereux car au lieu d'éteindre des foyers de contestation, cela risque d'engendrer un embrasement général dans le ferroviaire ces prochaines semaines. En parallèle de ces mobilisations, la fédération SUD-Rail continue à construire un rapport de forces et des perspectives « tou-tes cheminot-es »... malgré le refus des fédérations cheminotes CGT – UNSA – CFDT.



Interprofessionnel

LE 8 MARS C'EST LA GRÈVE FÉMINISTE

Le 8 mars Solidaires appelle à la grève pour l'égalité réelle avec cette année la CFDT, la FSU, la CGT et l'UNSA. C'est la première année qu'un tel appel unitaire est possible.

La grève du 8 mars se construit aussi dans les secteurs avec un appel CGT-SUD-CFDT à la SNCF, des appels à La Poste, dans la Santé, sur la branche P2ST, à la BNF...

Pour :

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

LE 8 MARS, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

Union syndicale
Solidaires

Fonction Publique EN GRÈVE POUR LES SALAIRES LE 19 MARS

À l'entendre, le gouvernement en aurait donc fait bien assez pour les fonctionnaires.

Les récentes revalorisations du point d'indice ont été obtenues après dix années de gel des salaires des agent-es dans un contexte où l'inflation avoisinait les 5 % entre 2022 et 2023. Par ailleurs, l'inflation cumulée depuis 2013 s'élève à près de 20 %, avec une accélération au cours des deux dernières années, et plus de 26 % depuis 2010.

L'INSEE a montré que, entre 2011 et 2021, le salaire net a augmenté en moyenne de 4,9 % dans le privé (0,4 % en moyenne par an) alors que celui des fonctionnaires n'a augmenté que de 2,1 %, soit 0,2 % en moyenne par an (compte tenu du fameux glissement vieillesse technicité dû notamment à l'avancement à l'ancienneté). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le compte n'y est vraiment pas, mais pas du tout ! Or, de l'argent il y en a, la dette est supportable et si des choix pour la combler étaient nécessaires, nous avons sur le sujet des propositions, lesquelles, de surcroît renforceraient le consentement à l'impôt, le vivre ensemble et gommieraient les inégalités sociales.

Il faut dans un contexte où les superprofits et les superdividendes explosent taxer mieux et davantage les 10 % les plus riches, tout comme les multinationales.

Les conditions de travail que les agent-es se voient imposer par l'austérité budgétaire et par la volonté politique de casse des services publics sont insupportables. Le manque d'attractivité des métiers de la fonction publique est le symptôme de carrières publiques sous-payées, empêchées dans leur mission et sans cesse attaquées.

Face à l'urgence salariale, face aux attaques du gouvernement, Solidaires Fonction Publique appelle à la grève le 19 mars !



27 MOIS DE GRÈVE ET DE LUTTE POUR LES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS DU PIQUET CHRONOPOST D'ALFORTVILLE ! POUR LES SOUTENIR, UNE CAISSE DE GRÈVE À DIFFUSER ET ABONDER :

<https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>